

Association des Jumelages et Relations Internationales de la Ville de Besançon - Désignation de nouveaux représentants de la Ville de Besançon

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : A la suite des élections municipales de 1989, cinq représentants de la Ville de Besançon avaient été désignés par le Conseil Municipal pour siéger à l'Association des Jumelages et Relations Internationales : Mme KUNSTLER, M. LIME, M. PIERLOT, M. MATHIEU (pour la Majorité Présidentielle et Nouvelle Gauche) et Mme DUVERGET (pour Une Ambition pour Besançon).

Après que le Conseil Municipal ait donné son accord le 17 décembre 1990, ladite association, réunie en assemblée générale extraordinaire le 21 janvier 1991, a décidé de modifier ses statuts et en particulier d'attribuer six sièges aux représentants de la Ville de Besançon (au lieu de cinq précédemment).

En conséquence, il convient de désigner un nouveau représentant qui sera choisi parmi les Conseillers Municipaux de la liste Les Verts Besançon Écologie, M. André NACHIN.

Par ailleurs, M. MATHIEU propose de se désister au profit de M. VUILLEMIN.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.